

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$6.00 (payable durant l'année) 7.00

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES

Chaque insertion... 10c... Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion... 7.00

Bureaux à Québec: No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

Éditeur-Propriétaire: S. MARCOTTE

Rédacteur en Chef: HECTOR FABRE

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

TRESOR DE L'ABBAYE (SUITE DE PATIRA)

Le soleil se levait. Les brumes de l'Arguenon se repliaient comme une voile; les petits clochers de Notre-Dame de l'Arguenon et de Notre-Dame du Guildo se dressaient dans le ciel bleu.

separé du monde; nul ne pouvait le soupçonner dans cette cachette, et il y resterait tant qu'il plairait à Dieu. Sans souci pour lui-même il s'inquiétait pour son fils.

Quand il s'éveilla, le jour grandissait. Il ne se souvint pas d'abord de ce qui s'était passé la veille, et tourna autour de lui des regards inquiets.

Le premier soin de Tanguy fut d'ôter la veste chaude que Servan lui avait donnée, d'en envelopper Hervé et de coucher le cher petit dans la partie de la tour qui se trouvait le mieux abritée contre vent.

Hervé eut fait, Tanguy s'estima alors heureux d'avoir accepté les galettes de sarrasin de la pauvre femme de Corseul, et songeant qu'il serait peut-être longtemps avant de pouvoir se procurer des vivres, il s'étendit sur son lit de broussailles et ne soupça pas de sa soif-là.

Vers le milieu de la nuit Hervé s'éveilla; un bruit sourd, continu, venait de l'arracher au sommeil; l'enfant ignorait la cause de ce fracas grandissant se pressa contre son père; Tanguy le serra dans ses bras.

L'enfant posa sa tête sur l'épaule de Tanguy et tomba dans ses rêves. Le mer arrivait lentement, par vagues successives, se déroulant avec des bruits doux et de molles caresses sur un lit de sable fin.

Le petit Louis accepta, et un moment après Hervé trempait ses lèvres dans une tasse de lait écumeant.

Le marquis employa sa journée à chercher de la mousse pour le lit de l'enfant, et à consolider dans certains endroits la muraille croulante à l'aide de blocs de pierre qu'il roulait à grand-peine.

guy ne ferma pas les yeux. Il pensait que l'atira arriverait la nuit dans les ruines, afin de ne pas courir le risque d'éveiller des curiosités inquiétantes.

Pendant sa longue veille, il se reportait par la pensée en plein quinzième siècle, à l'époque où Gilles de Bretagne venait d'être mis par son frère François Ier en possession des maigres seigneuries auxquelles se réduisait son apanage de "juvénier", et où tout fier d'avoir pour femme cette Françoise de Dinan dont la beauté causa plus d'un crime, il réunissait au château princier du Guildo l'élite de la noblesse de Bretagne et d'Angleterre.

Quand il s'éveilla, le jour grandissait. Il ne se souvint pas d'abord de ce qui s'était passé la veille, et tourna autour de lui des regards inquiets.

Cent cinquante ans plus tard c'était le bruit de la mousqueterie qui retentissait autour du manoir. Le duc de Mercœur y avait laissé, en qualité de capitaine de la garnison, Jacques le Roy dont les hommes ne purent tenir contre les soldats de Henri IV; mais au mois de mai 1591, les reîtres du duc prirent leur revanche de la défaite de 1590, et un corps d'armée composé de deux mille Espagnols et autres étrangers se rendit maître du château. Démoli et démantelé, en dépit des quinze pieds d'épaisseur de ses murailles, le château de Gilles de Bretagne fut condamné par Louis XIII à ne jamais être rebâti.

Jean d'Avangour, seigneur du Bois-de-la-Motte, n'essaya même pas de faire revenir Louis XIII sur sa décision, il se contenta de fonder à côté des débris de son manoir une collégiale de Carmes chargés de prier pour l'apaisement des partis.

Depuis, chaque année avait enlevé quelque chose à la couronne croulante du château dont tant de pierres gardaient des trous de balles ou des traces de sang mal lavées par la pluie. Les vipères nichaient sous les morceaux de débris, les hiboux se cachent dans les trous des murailles, et les gens du pays affirmaient que l'on voyait la nuit l'ombre de François de Dinan luttant dans l'eau de l'Arguenon des linges ensanglantés, et poussant de grands cris en appelant Gilles de Bretagne.

Tandis qu'il se souvenait des événements divers dont le château du Guildo avait été le théâtre, le jour parut. Tanguy crut pouvoir imiter les pères et allumer un peu de feu pour réchauffer les membres de son enfant. Hervé ne se plaignait pas, mais le marquis n'en pouvait douter, il souffrait d'une façon cruelle; ses yeux bleus se fermaient; il tournait sans cesse ses regards vers la croisée à demi close de la tour, comme s'il espérait voir Patira sous la figure d'un ange libérateur.

(A continuer.)

PAPETERIE.

Les soussignés viennent de recevoir un assortiment considérable des articles suivants: PAPIER A ECRIRE, Différentes qualités et grandeurs

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Le soussigné offre au public et à ses pratiques un grand assortiment des articles suivants, à des prix extrêmement bas.

LAMPES de Passage, Salle à Manger, Salon, Bureau, d'Étude, à l'Éclairage à Main, Braquettes, etc.

F. O. V. LLELAND, Nos. 93 Côte-Saint-Jacques et 33 rue Notre-Dame

GRAINES FRAICHES. Dispensaire de Québec. Venant d'être reçu: UN GRAND APPROVISIONNEMENT DE Graines de Jardin et de Fleur!

Des meilleures espèces Anglaises et Françaises. Noms garantis, et provenant de la

Récolte de l'Année Dernière! Catalogue formé gratis.

JOHN E. BURKE, Marché de la Haute-Ville, Québec, 17 avril 1877.

Changement de Domicile. Le Sieur A. BRASSARD, Professeur de Botanique et de Pharmacie, sera transféré, au 1er mai prochain,

De la rue St-Joseph, St-Sauveur, à la rue St-Joseph, No 243, près du Marché Jacques-Cartier, St-Roch.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je, soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

SELI SELI SELI

AMBROISE LAROCHE. Attendu par le navire Regens, parti de Liverpool le 4 du courant, une cargaison de sel de 10 au tonneau

De l'Ouest et de Montréal, un assortiment de grains de semence, tels que blé, avoine, graine de millet et trèfle, pois, blé d'Inde, etc.

F. O. V. LLELAND, Nos. 93 Côte-Saint-Jacques et 33 rue Notre-Dame

ABEL PILO. & CIE., 33, Rue de Fleurus, Paris. Credit Littéraire et Musical

POUR L'ACQUISITION DE LA Musique et des Livres

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de Littérature, Droit, Sciences, Beaux-Arts, Etc., Etc.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du catalogue Abel Pilon & Cie.

BLUMHART & CIE., 87 Rue St. Pierre, Agent pour le District de Québec.

GLOVER, FRY & CIE. Prennent la liberté d'annoncer que leur assortiment de

Nouvelles Marchandises de goût

CHOIX de Nouveautés de la saison

Marchandises à l'usage des Familles

TOILES, COTONS, etc., etc.

NOUVEAUX TAPIS!! Un grand assortiment de CHOIX venant d'être reçu, en

PRELATS. Provenant des meilleures manufactures.

Corniches, Poles, Baguettes en Cuivre, pour Escaliers

Conchettes en Fer, Matelas, etc.

GLOVER, FRY & CIE. Québec, 12 avril 1877.

CADEAUX de NOCES. Je desire attirer une attention particulière sur la collection choisie de Bijoux en or fin, ornées de Diamants, Étoiles, Émeraudes et Perles fines, que je viens de recevoir.

AUSSE. Epagneux, Services à Thé, Plateaux, Pots à Glace, Paucier pour fruits et garnitures, Services à table, Vases, etc., en QUADRUPLE PLAQUE.

G. SEIFERT, BAZAR EUROPÉEN, 12, rue la Fabrique Québec, 12 avril 1877.

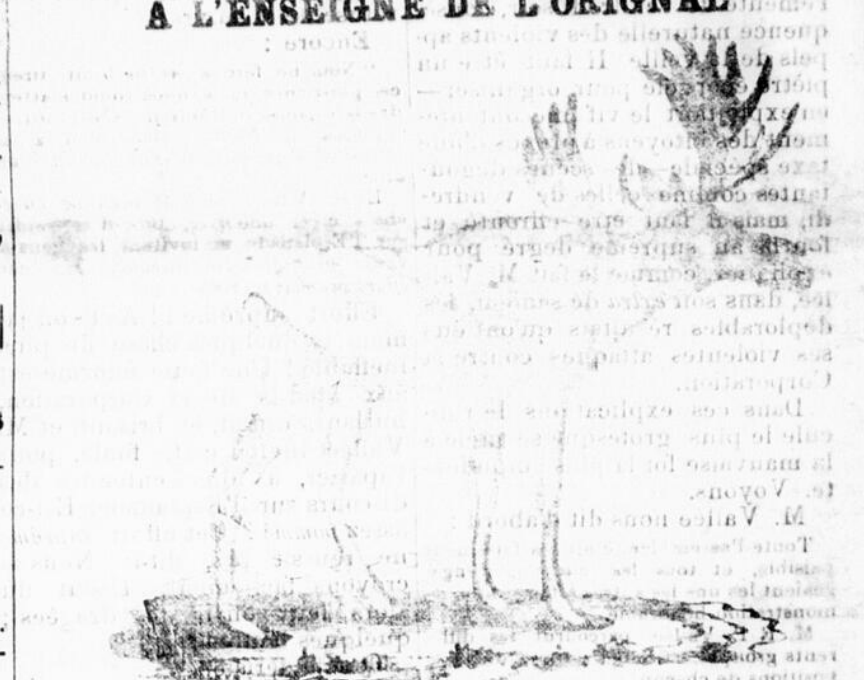
Collège Militaire de Kingston. Les examens semi-annuels des candidats qui desiront être admis comme cadets du Collège Militaire, auront lieu aux quartiers généraux des districts militaires. On devra envoyer toutes les applications à l'Adjudant-Général, pas moins d'un mois avant la date de l'examen.

Par ordre, W. FOWELL, Colonel, Adjudant-Général. QUÉBEC—QUÉBÉCOIS, Ottawa, 11 avril 1877.

Par ordre, P. L. MARCOTTE, Secrétaire. 9 avril 1877—318

J. B. LALIBERTÉ

CHAPEAUX NOUVEAUX!! A L'ENSEIGNE DE L'ORIGINAL



124 & 126 RUE ST. JOSEPH ST. ROCH

La plus grande importation de chapeaux qui a jamais été faite à Québec. Au delà de CENT CAISSES ont été reçus par les derniers steamers, par la voie de Portland, venant des premières manufactures françaises, anglaises et américaines.

Il offre en vente l'assortiment le plus complet et le plus varié de Chapeaux pour la saison du Printemps et de l'Été, consistant en Chapeaux de Satin, Chapeaux de Feutre et de Paille, Bonnets Écossais (Scotch Caps), Capots cirés, dans ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable.

Il attire spécialement l'attention sur de nouveaux Chapeaux Français extrêmement légers. Il informe également qu'il a reçu de Paris, un CONFORMATEUR, expressément pour les personnes qui ont des difficultés à porter les chapeaux durs. Les chapeaux durs seront mis conformes à la tête sous quelques minutes.

AVIS AUX MEMBRES DU CLERGE. M. J. B. LALIBERTÉ s'est assuré les services d'un chapelier français venant d'une des meilleures manufactures de Paris pour la confection des CHAPEAUX DE SOIE, et tout ordre spécial laissé à son établissement sera exécuté sous le plus court délai.

On trouvera toujours, à son établissement, toute espèce de Chapeaux de Soie, Feutre, Paille blanche et Paille noire; CAPOTS CIRÉS fait expressément pour les messieurs du clerge.

J. B. LALIBERTÉ, MANCHONNIER et CHAPELIER, ENSEIGNE DE L'ORIGINAL, Nos. 124 et 126, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec. Québec, 28 mars 1877.

A VENDRE. A St. Jean Deschamps, un MOULIN A FABRIQUE, à carder, mouler, presser, usser et teindre; un MOULIN A SOIE avec un pouvoir d'arrêt magnétique; un terrain avec deux toits à l'usage du moulin; un autre moulin à scie et à farine. Le tout appartenant au même propriétaire. Vente à bon marché, à des conditions avantageuses.

ERIC M. R. HAND, Ste Croix ou à St. Jean Deschamps, Québec, 28 mars 1877—14p

Terrain à Vendre. Un lot de terre situé à St. Joseph de Lévis, Village Lazon, près de la rivière à environ trois arpents au nord du chemin public, le long de la rue Jodoin et près de la nouvelle rue ouverte par le Conseil municipal du Village Lazon, mesurant cent cinquante et un pieds de front sur la rue Jodoin, cent soixante et un pieds de côté Nord, et cent soixante et quatre pieds de côté Sud.

Conditions libérales. S'adresser à THÉODOLE LEMIEUX, Village Lazon 31 mars 1877—14p

AVIS. Le soussigné, réfère à Paris de M. Fr. Vézina, peintre, dans le numéro de L'Événement du 28 courant, donne avis à ses amis et au public en général, qu'il a reçu toute commande en peinture de maisons, enseignes, etc., que l'on voudrait bien lui confier, et espère, par l'activité à laquelle il a fait preuve pendant les dix-sept années qu'il a été à son emploi, recevoir une part du patronage public.

EUGENE BEDARD, Peintre, 447, rue St. Jean, (en 4 heures) Québec, 27 mars 1877—14p

LA COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE Ste. Jeanne de Neuville. Une deuxième versement de vingt-cinq pour cent sur le capital consenti au Fonds Social de la dite Compagnie, ayant été déclaré nécessaire, avis est par le présent donné que le dit versement sera payable au bureau de la dite Compagnie à Ste. Jeanne de Neuville, d'ici au premier jour du mois de mai prochain.

Par ordre, P. L. MARCOTTE, Secrétaire. 9 avril 1877—318

LA COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE Ste. Jeanne de Neuville. Une deuxième versement de vingt-cinq pour cent sur le capital consenti au Fonds Social de la dite Compagnie, ayant été déclaré nécessaire, avis est par le présent donné que le dit versement sera payable au bureau de la dite Compagnie à Ste. Jeanne de Neuville, d'ici au premier jour du mois de mai prochain.

Par ordre, P. L. MARCOTTE, Secrétaire. 9 avril 1877—318

AVIS. Je soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

AVIS. Je soussigné, ayant été nommé curateur de la succession de feu Jos. Eugène Hamel, marchand, de St-Thomas, donne avis par le présent à tous ceux qui sont en dettes envers la dite succession, d'avoir à payer d'ici au premier de mai prochain, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de bien vouloir les présenter dans le même délai, soit au soussigné ou à M. Fr. Kirwan, marchand de fleur, de St-Thomas, 12 avril 1877.

St. Angèle, 64, Imp de la Rivière, Bureau de Poste

Annouces Nouvelles.

Vente à l'En...
Départemen...
Vente à l'En...
A. Kane...
Encan de...
Grains de...
Chemin de...
Succès...
Assurance...

JEBEC,

LU... 30 AVRIL 1877.

Explications de M. Vallée.

Le Courrier du Canada a publié, samedi, un extra expliquant l'émeute de vendredi soir, conséquence naturelle des violents appels de la veille.

Dans ces explications le ridicule le plus grotesque se mêle à la mauvaise foi la plus impudente.

M. Vallée nous dit d'abord : Toute l'assemblée était parfaitement paisible, et nous les citoyens s'engageaient les uns les autres à faire une démonstration honorable.

M. Vallée nous dit d'abord : Toute l'assemblée était parfaitement paisible, et nous les citoyens s'engageaient les uns les autres à faire une démonstration honorable.

D'abord, est-il bien sûr que tous les citoyens s'engageaient à faire une démonstration honorable? Nous croyons plutôt que beaucoup s'engageaient les uns les autres à faire autre chose, comme l'a vu, et comme il était facile de le prévoir par les cris de jeudi soir, et les promesses hautement et ouvertement faites de voter le conseil, d'arrêter les conseillers, et c.

Et puis, ne dirait-on pas un général, le général Vallée, passant ses troupes en revue au moment de les mener au combat. Est-il possible que dans tous ces groupes qu'il examinait si attentivement, ce général, s'il a quelque d'œil, n'ait rien aperçu de dangereux, après avoir entendu ce qui s'était dit la veille.

M. Vallée nous donne ensuite les discours qu'il est censé avoir prononcé avant le départ et qui se terminent ainsi : Avant d'aller monter, permettez-moi de vous demander que, sur votre parole d'honneur, vous vous engagez à nous conduire paisiblement (Oui, oui, nous vous le promettons, répliquent l'assemblée.)

Confiant dans votre honorabilité, et sachant que vous vous ferez un devoir de respecter l'ordre et la paix, je suis prêt à vous suivre.

Y eut-il jamais quelque chose de plus puéril, de plus ridicule, que le fait d'un homme s'adressant à 3000 personnes (c'est le chiffre du Courrier), et leur demandant de s'engager, sur leur parole d'honneur, à être paisibles, puis déclarant qu'il est satisfait des : Oui, qu'il entend, et qu'il va les suivre ! Vous commencent donc à redouter des troubles puisqu'avant de partir vous exigez la parole d'honneur de 3000 personnes à la fois. Êtes-vous bien certain que cette parole d'honneur ait été donnée? Àvez-vous donc vu quelque chose d'inquiet dans les groupes que vous avez parcourus? On voit déjà poindre votre embarras, car vous n'êtes plus à la tête, mais le dernier ; je suis prêt à vous suivre, dites-vous. Déjà vous sentiez votre faute et pressentiez ce qui est arrivé, évidemment.

Vous dites encore : En arrivant à l'hôtel de ville, nous espérons une réunion considérable de citoyens D'AUTRES PARTIES DE LA CITÉ. C'est pourquoi nous crûmes de notre devoir d'adresser la parole de nouveau, afin de solliciter ces personnes à demeurer en paix, à ne faire aucun tumulte.

M. Vallée veut donner le change, et faire croire que tout le bruit a été fait par des personnes rendues avant lui et ceux qui l'accompagnaient, et qui attendaient curieusement pour l'arriver. Il accuse des citoyens d'autres parties de la cité. Ce ne sont pas des citoyens d'une partie ou d'une autre de la ville qui ont fait tout ce bruit, mais des misérables recrutés partout, et qui s'étaient mêlés aux nombreux citoyens que vous avez trompés.

Vous n'avez pas prévu cela, mais vous deviez le prévoir ; c'est le devoir de celui qui se met à la tête de quelque mouvement.

Continuons : A la requête des citoyens fut portée à Son Honneur le Maire, par M. Vallée et quelques citoyens.

pas l'aveu bien franc, quoique involontaire, qu'il y avait un bruit tel qu'il était visible que le Conseil ne délibérerait pas longtemps en paix. C'est ce qui est arrivé.

Encore : Il se retira ensuite, suivi par un GROUPE CONSIDÉRABLE de l'assemblée ; mais il remarqua que CEUX QUI ÉTAIENT LA AVANT SON ARRIVÉE, persistaient à y demeurer. Alors il se retourna prier ces personnes d'abandonner la place, et de ne faire aucune menace et aucun cri.

M. Vallée avoue qu'un groupe seul de l'assemblée l'a suivi. Il est donc évident que les émeutiers qui étaient montés avec lui étaient restés à la Corporation. Pourquoi cherche-t-il donc à faire croire que ceux qui étaient là avant son arrivée sont les coupables? Comment les a-t-il reconquis parmi LES SIENS qui avaient refusé de le suivre?

Encore : "Nous ne ferons pas de bruit, dirent ces personnes, mais nous voulons attendre la réponse du Conseil." C'est inutile, répliqua M. Vallée vous n'avez pas la réponse ce soir, il vaut mieux s'en aller.

Et M. Vallée, aidé de ses amis, chercha à créer une diversion ; il se rendit sur l'Esplanade, en invitant les gens à venir entendre des discours. Mais cet effort suprême ne réussit pas.

Effort suprême ! A-t-on jamais lu quelques choses de plus ineffable ! Une foule énorme est aux abords de la Corporation, hurlant, criant, et brisant, et M. Vallée invite cette foule, pour l'apaiser, à aller entendre des discours sur l'Esplanade. Est-ce assez pomme ? Cet effort suprême ne réussit pas, dit-il. Nous le croyons facilement. Il eût dû alors leur offrir des dragées ; quelques bonbons.

Quelle dérision ! Encore : L'assemblée commençait à se faire. L'assemblée apprit que le Conseil s'était ajourné, ce qui créa un peu de mécontentement.

M. Vallée eut été honnête et vrai, si au lieu de ce paragraphe, il eût franchement déclaré que le bruit et les efforts que l'on faisait pour briser la galerie, et pénétrer dans la salle des délibérations, forcerent les conseillers d'ajourner. Mais non, il nous dit que l'ajournement créa un peu de mécontentement. Voilà ceux qui s'appellent des gens honnêtes et francs.

Encore : Une foule de citoyens travaillèrent à décider les gens à s'en retourner ; ils allaient réussir dans leurs efforts pour maintenir l'ordre, quand tout à coup le Maire apparut et adressa la parole. Il se fut aussitôt à empêcher tout mouvement défavorable ; mais l'on réussit à empêcher qu'aucune insulte ne fut faite au Maire.

Encore : Dans l'intervalle, quelques pierres furent lancées dans les chassis par des enfants et des jeunes gens ; quelques bancs ont été brisés en dedans par la pression de la foule, et un poêle a été renversé de même.

Encore : Ces faits sont certainement regrettables, mais le public doit être mis en garde contre les exagérations. Un moment d'excitation a pu faire oublier le calme nécessaire en ces circonstances, et quelques uns ont été à un mouvement d'impétuosité.

Encore : Ne faut-il pas avoir au front un triple blindage pour expliquer ainsi ce qui s'est passé vendredi. Quelques pierres lancées par des enfants, et voilà tout. Encore un peu, et il arriverait complètement ces scènes honteuses.

Encore : Répondant au Chronicle, il dit : Vous voyez apparaître parmi la population un grand nombre de jeunes gens qui ont le courage de défendre leurs compatriotes et contre les ambitieux qui veulent nous dominer, et contre ceux qui veulent anéantir l'influence sans dienne-franchise.

Encore : Des jeunes gens sans cervelle, sans principes et sans cœur, comme M. Vallée, Tarte, et quelques autres, le moins il en apparaît parmi les canadiens, le mieux ce sera pour notre nationalité et le bonheur de nos compatriotes, pour la paix et l'honneur de notre patrie. On vient de le voir.

Le Courrier termine ainsi. Contribuables de la cité de Québec, travailleurs d'un commun accord à obtenir une administration économique des dépenses municipales. Voyons à ce que les dépenses n'excedent pas les revenus, et réclamons énergiquement chaque fois que nous croirons être lésés dans nos intérêts.

choses. Mais votre circulaire elle-même vous dément et vous condamne. Si tout avait été si peu de chose, quelques vitres cassées par quelques enfants, pourquoi auriez-vous senti l'obligation de publier un extra que vous avez distribué à droite et à gauche? vous voulez donc diminuer l'odium de votre conduite. N'est-ce pas avouer clairement que l'excitation publique, est telle contre vous, qu'il vous faut absolument chercher à atténuer votre faute?

Vous dites, qu'il n'y a pas de politique dans cette question. Oui, il y en a, car la taxe spéciale était le moyen, non le but. Votre but était d'acquiescer un peu de popularité pour les prochaines élections—ce qui se trouve fait!—puis de faire triompher la volonté du gouvernement local en faisant voter \$30,000 pour la police. Curieux amis du public, qui crient contre une taxe imposée forcément pour payer un déficit, et qui veulent forcer la Corporation à donner \$8,000 de plus qu'elle donnait, ou \$50,000 de plus qu'elle consentait à donner.

Comme il est bon de constater ce que disent les journaux conservateurs, afin de juger de leur bonne foi, nous citons l'opinion du Canadian. On connaît déjà le journal, mais il ne peut être trop connu. Les explications donnent la mesure de sa vérocité et du cas que l'on doit faire de ce qu'il dit.

Malheureusement, quelques têtes chaudes, qui n'étaient certainement pas du nombre des contribuables qui avaient signé la requête, ont commencé à faire du bruit dans la rue, où il y avait une foule énorme. Au bout de quelques minutes, les conseillers éperonnés ont cru prudent de s'échapper par les fenêtres.

Le maire s'est rendu sur le perron de l'hôtel de ville, et a harangué la multitude. Et nous croyons que s'il eût parlé d'une manière raisonnable, il eût apaisé la foule.

A peine se fut-il retiré que des pierres, lancées par quelques jeunes gens, sont venues briser les vitres de l'hôtel de ville. La foule a fait irruption dans la salle des délibérations du Conseil, les bancs ont été renversés, le gaz a été éteint et les quelques conseillers qui restaient ont été mis en déroute, mais personne n'a eu le moindre mal. Enfin après avoir fait un vague d'effort, et brisé toutes les vitres de l'hôtel de ville et de la Cour du Recorder, les émeutiers se sont dispersés. Il était alors dix heures.

La police était impuissante à faire face aux turbulents et c'est là un ARGUMENT IRREFUTABLE en faveur de l'opinion que nos gardiens de la paix ne sont pas trop nombreux.

Encore : Nous ne saurions trop blâmer les actes de vandalisme commis hier soir par les émeutiers, mais nous blâmons aussi les conseillers qui ont refusé d'adresser la parole à l'assemblée qui a eu lieu à St. Roch, jeudi soir. S'ils avaient expliqué la situation aux contribuables, ces scènes regrettables n'auraient pas eu lieu, et hier soir, si au lieu de prendre leurs jambes à leur cou, ils eussent adressés quelques mots à la foule, l'ordre eût été peut-être maintenu.

Encore une fois, nous condamnons formellement et sans réserve, les désordres d'hier soir, mais en même temps nous EXCUSONS DE TOUT BLÂME LES ORGANISATEURS de la démonstration qui ne pouvaient pas prévoir un tel dénouement.

Machiavel.

Le Canadian revient avec les faits-divers insignifiants du Witness. Mais par un mot de Machiavel, l'auteur favori de ce journal, le politique fourbe et infame qu'il aime le mieux, dont il suit en tout et partout les honteux et vils conseils. Allons, parlez beaucoup du Witness, mais un peu aussi de Machiavel. Savez-vous bien que votre silence trop prolongé est compromettant, que les honnêtes gens désirent que vous prouviez que votre politique n'est pas une politique machiavelique avant tout.

Allons, nous espérons que la honte ou la peur vont vous décider à parler. Nous attendons une réponse immédiate. Vous pourrez aussi nous dire en passant, comment il se fait qu'un journal comme le Canadian, si catholique que le Pape, se permette de ridiculiser Notre Dame de Lourdes. Cela est très-important.

Le Canadian dit que si nous sommes disposé à ne pas le lâcher, nous avons du moins lâché Montalembert. La comparaison entre les deux lui et Montalembert, est une monstruosité. Nous publierions demain un communiqué qui nous a été adressé dernièrement à ce sujet.

Le Parlement.

Le Parlement Fédéral a été ajourné samedi après midi.

Informations.

On annonce le prochain mariage de Mlle Annie T. Howells, cousine américaine à Québec, et sœur du rédacteur de l'Atlantic Monthly, auteur de Chance Acquaintance et de plusieurs autres ouvrages remarquables, et de M. Ach. Fréchet, du bureau des traducteurs français à Ottawa.

Mlle Howells est elle-même un très-vain de talent, et correspondant de la Tribune de Chicago, et de plusieurs autres journaux.

ouvrages d'imprimerie pour le gouvernement.

—Il y a eu un remaniement dans les districts du chemin de fer de Grand Tronc. Le district de l'Atlantique de Portland à Montréal, sera sous le contrôle du député-surintendant Jas. Stevenson ; le district de la Rivière du Loup, de la Rivière du L-up à Richmond, sous le contrôle de A. Gregory ; le district central, de Montréal à Toronto, sous le contrôle de James Stevenson ; le district occidental, de Toronto à Détroit Junction, sous le contrôle de M. Larmour.

Le chemin est reparti en sept divisions avec chacun leur surintendant.

Le remaniement représente pour la compagnie une économie \$500 par année.

Chambre des Communes.

Ottawa, 23. L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures.

M. JONES présente le quatrième rapport du comité des comptes publics touchant l'enquête au sujet de l'embranchement du chemin de fer de la Baie Georgienne.

M. DOMVILLE propose la résolution suivante, secondé par M. PLUMES : "Qu'il appert d'après les comptes soumis au comité des comptes publics pendant la session 1875, que la maison de J. et F. Burpee, de St. Jean N. B., a convenu, à différentes reprises, depuis le 30 novembre 1873 au 24 septembre 1874, de fournir au gouvernement de la Puissance du Canada divers articles et marchandises pour le chemin Intercolonial et les chemins du gouvernement dans la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, dont le prix s'est élevé à une somme considérable ; que les dits articles consistaient en chevilles de fer, clous, fils de fer pour les lignes télégraphiques, huiles, cuivre, peintures, acier et autres marchandises ; que M. Domville, un des membres de cette chambre, déclare qu'il est croyablement informé et croit qu'il peut prouver que la dite maison de J. et F. Burpee a fourni les dites marchandises en vertu d'un contrat avec les fonctionnaires du gouvernement chargés de la construction et de l'entretien des dits chemins de fer ; que l'hon. Isaac Burpee, un des membres de cette chambre, était associé de la dite maison lorsque ce contrat a été passé et en même temps représentant de la division électorale de la cité et du comité de St. Jean, en cette chambre ;

"Qu'en conséquence, il soit ordonné que la question soit soumise au comité permanent des privilèges et élections et que ce comité reçoive instruction de s'enquérir des faits et de faire rapport sur le résultat de ses investigations, afin d'établir si le dit Isaac Burpee a rendu son siège vacant ou non."

M. BURPEE se lève au milieu d'applaudissements. Je n'ai pas d'objection, dit-il, à ce que cette question soit soumise au comité des privilèges et élections et je me soumet d'avance à sa décision.

Lorsque je partis du Nouveau Brunswick, j'autorisai la maison à se servir de mon nom pour régler ses comptes, mais je n'ai point touché des deniers du gouvernement ou d'autres profits depuis le 1er janvier 1874 et je n'ai eu connaissance d'aucun contrat. (Applaudissements.)

Lorsque j'ai reçu avis de la motion qui vient d'être proposée, j'ai écrit à mon frère qui demeure à St. Jean à ce sujet ; j'ai obtenu des renseignements mais j'en attends encore d'autres. Je ne pense pas avoir autre chose à dire, si ce n'est que depuis le 1er janvier 1874 je ne suis plus intéressé dans les affaires de cette maison en aucune manière. Je suis prêt à m'en rapporter à la décision du comité. (Applaudissements.)

M. DOMVILLE propose que les témoins dans cette enquête soient assermentés.—Adopté.

M. ROSS (Middlesex) se lève ensuite et après de longues explications propose la résolution suivante, secondé par M. Oliver : "Que M. Ross, un des membres de cette Chambre, déclare devant cette Chambre qu'il a été informé d'une manière croyable et qu'il croit que pendant les derniers six mois de l'année 1873, la somme de \$1405.77 a été payée par le département des Travaux Publics, pour le compte du chemin Intercolonial, à George Moffatt, qui était alors le représentant en cette Chambre, du comité de Retigouche, dans le Nouveau Brunswick, pour le transport de lisses et autres services touchant le chemin Intercolonial ; qu'il croit pouvoir prouver que le dit George Moffatt a reçu du département des Travaux Publics, par l'entremise de W. H. Sepheson, le 17 décembre 1874, la somme de 3,557.56 pour le transport de lisses et autres services pour le chemin Intercolonial ;

Qu'il croit pouvoir prouver que le dit George Moffatt, le 17 décembre 1874, a été payé par le département des Travaux Publics pour le transport de lisses et autres services pour le chemin Intercolonial ; qu'il appert qu'un télégramme conçu comme suit a été expédié par M. Robert Moffatt : Dalhousie, 2 janvier 1875. A Peter Grant, Esq., Ingénieur Civil.

M. Moffatt désire savoir en quoi il a eu tort relativement au transport du fer à Campbelltown, pour que le contrat soit accordé à un autre cette année. Il n'a encore fait aucun préparatif à cet effet ; néanmoins il peut le faire, mais avant, il veut qu'on lui dise pourquoi on lui blâme.

(Signé) ROBERT MOFFATT. Que le dit George Moffatt volontairement et sciemment passé un contrat ou fait des conventions avec les officiers du Département des Travaux Publics, en vertu duquel ou desquelles les dites sommes d'argent lui ont été payées ; Qu'en conséquence il soit ordonné que cette question soit soumise au comité permanent des privilèges et élections, pour que ce comité examine les

faits et fasse son rapport, afin d'établir si le dit George Moffatt a rendu son siège vacant.

M. MOFFATT donne quelques explications et déclare qu'il n'a jamais reçu d'argent du département pour des contrats.

Le débat est repris sur la question du chemin Pacifique.

M. MACKENZIE.—Générallement, la discussion que soulève une motion de non confiance est grave, mais depuis quelque temps, ces motions sont devenues si fréquentes qu'elles n'étonnent plus personne. Depuis quelque temps nous avons eu de ces motions à toutes les heures de la journée ; il suffit que le gouvernement propose une motion quelconque pour que l'opposition réponde par une motion de non confiance.

Nous y sommes habitués maintenant et si les honn. députés de la gauche sont satisfaits du succès qu'ils ont obtenu jusqu'à présent, nous n'avons rien à redire. Le gouvernement peut, à bon droit, se plaindre de cette motion, parce qu'elle embrasse plusieurs questions sur lesquelles des motions de non confiance ont été déjà proposées et discutées ; elle ressemble, si je puis m'exprimer ainsi, à ces salmigondis qui sont si en vogue dans certaines pensions.

Il y a trois ans et demi, tout le monde aurait été étonné d'entendre l'hon. chef de l'opposition ou quelqu'un de ses anciens collègues, mentionner le nom du chemin du Pacifique, à moins de n'être forcé de le faire devant un cour de justice. Il y a trois ans, lorsque le gouvernement introduisit une mesure sur cette question, l'hon. chef de l'opposition n'osa faire aucune observation. L'opposition n'essaya même pas de parler en faveur de son ancien projet et ne souleva aucune objection sérieuse contre le projet que le gouvernement soumettait à l'approbation du parlement. Il est vrai que pendant la dernière session l'opposition a beaucoup critiqué la politique du gouvernement sur cette question, relativement à certains plans que le gouvernement a été adopté à cause des bévues qui ont été commises en 1871.

Je désire expliquer en quelques mots la position dans laquelle le gouvernement s'est trouvé placé lorsqu'il est arrivé au pouvoir.

(A continuer.)

Telegraphie Générale.

Une dépêche de Kischenoff dit : A mesure que l'armée russe avance, on distribue une proclamation adressée aux chrétiens et aux musulmans pour les informer que tous les habitants qui demeurent paisiblement chez eux, ne seront pas molestés. On ne prendra rien sans payer, dit la proclamation ; les chrétiens qui désirent prendre part à la guerre peuvent se présenter dans les lignes russes où ils seront enrôlés sous le commandement d'officiers russes. On ne tolérera aucune bande de guérilleros. On ne fera aucune enquête sur les auteurs des atrocités commises l'année dernière, excepté contre ceux qui ont été mentionnés dans le rapport de MM. Baring et Schuyler. Si ces derniers sont faits prisonniers, ils seront sommairement pendus. S'il arrive d'autres massacres, le châtimeur sera immédiatement appliqué.

Le général Thierschiff s'est arrivé ici mardi ; il va avoir un commandement. Les marches des russes dans la direction de Galatz, est un exploit étonnant ; les russes ont parcouru la distance en 15 heures sans faire halte ; on pensait qu'il y aurait de suite une affaire avec les turcs, parce que ceux-ci avaient qu'à traverser la rivière pour s'emparer du chemin de fer et détruire le pont. Les russes ont pris possession des deux et ont repris leur marche. Le chemin de fer sera vite au transport des matériel d'artillerie et du bagage.

Odessa, 29. Le Dnieper est débordé et a inondé la ville de Krementzch ; 20,000 habitants se trouvent à la belle étoile.

Bucharest, 29. Le gouvernement roumain se propose de présenter un bill dans la chambre des députés pour suspendre la constitution, investir le Prince Charles de pouvoirs dictatoriaux et autoriser des préparatifs militaires sur la plus grande échelle.

St. Pétersbourg, 29. Le Prince Chakowsky, commandant de la 11e corps russe, est entré dans Galatz et Braïla vendredi. La 30e division russe a pris ses quartiers dans Iannil et Kilia.

Constantinople, 29. Une dépêche officielle de Batoum en date de vendredi, mande ce qui suit : Les Russes ayant recommencé leur attaque, ont été repoussés avec des pertes considérables. Les turcs n'ont pas encore passé le Danube. On dément la nouvelle de l'occupation de Guergov par les Russes. On dit que le Sultan partira la semaine prochaine pour Schumlah ; son frère Eschker s'en va à Kars.

La Botte turque a reçu ordre de mettre les ports russes en état de blocus. Robert Pa. ha va partir pour peu pour la Crète. Les troupes turques occupent aujourd'hui tout le pays des Mirahites. Le budget turc indique un déficit de £12,000,000 sterling.

Londres, 29. Une dépêche de Paris mande que la mission de Hassan, fils du Khédive, a pour objet d'expliquer l'impossibilité où se trouve le Khédive de fournir à la Porte toutes les troupes qu'elle demande. Le Times dit qu'en ce moment le taux de l'échange sur la Russie est aussi bas qu'il l'a été lors de la guerre de la Crimée.

Une dépêche de Vienne mande que des détachements considérables de troupes russes avec de l'artillerie, laissent la Pologne pour le Caucase.

coudees franches dans la Roumanie et une réception amicale, et l'Empereur engage à respecter les droits de la Roumanie. D'après une autre convention, la Roumanie met toutes ses ressources à la disposition de l'armée russe et lui donne tous les privilèges possibles pour favoriser ses opérations militaires. Est annexé à la convention un rapport explicatoire qui dit que la Russie est obligée d'intervenir en Turquie, parce que le fanatisme musulman et la faiblesse du gouvernement turc ne laissent pas d'espoir pour des réformes ; et comme la Russie a exprimé le désir de voir l'intégrité du territoire rouman respectée, la convention du 16 avril a été acceptée. La Chambre a ratifié la convention.

Caroum, samedi soir. Une colonne russe marche sur Ardahan. L'armée russe est très forte en cavalerie et est accompagnée d'une puissante artillerie de siège.

New-York, 29. Le correspondant du Herald à St. Pétersbourg lui télégraphie : Grand enthousiasme de par la Russie. Il y a 200,000 Russes sur le Danube et 1,200,000 dans la Caucase ; tandis que les turcs n'ont que 10,000 hommes sur le Danube et 50,000 plus ou moins dans l'Asie Mineure. Des deux côtés on manque de généraux habiles.

L'Austrie et la Russie sont à étudier les termes d'une convention en vertu de laquelle la Bosnie serait cédée à l'Austrie.

Constantinople, 29. Samedi, il y a eu à Constantinople, dans le quartier Phanar, une grande conflagration ; 600 maisons ont été réduites en cendres.

On dit que la Porte a refusé de reconnaître l'arrangement par lequel les armées russes en Turquie se trouveraient placées sous le protectorat de l'ambassade allemande. Le gouvernement allemand a en conséquence protesté.

On croit savoir que la Porte va user du droit de faire des perquisitions à bord des navires qui se rendent dans la Mer Noire.

Raguez, 29. Il est parti plusieurs détachements turcs aujourd'hui pour Trébizonde, Sivas et Scutari, dans le but d'attaquer les Monténégrins.

Une dépêche de Pera mande que le ministre de l'Air a officiellement assuré au Grand Visir aujourd'hui que la Perse n'a aucun arrangement avec la Russie contre la Turquie.

Vienne, 29. Des dépêches de Trieste mandent que les Russes ont pris trois steamers du Lloyd autrichien qui transportaient des articles de guerre en contrebande. L'Austrie a fait des représentations.

On veut d'ouvrir par toute la Hongrie des souscriptions pour les blessés turcs.

Londres, 29. Un correspondant de Paris dit que la Grèce attend que les Russes aient passé le Danube pour déclarer la guerre à la Turquie.

Une dépêche d'Orsoona dit que les Russes forment rapidement des batailles. Tous les bâtiments de guerre anglais seront prêts d'ici à une quinzaine. De plus on équipe en Angleterre une armée de 30 à 40,000 qui se tiendra prête à se porter sur un point ou sur un autre, lors que les intérêts britanniques seront en danger. On pense que ce corps sera expédié à Malte ou Gibraltar. Le commandement en sera donné à Lord Napier de Magdala.

Une dépêche de Paris mande que le Khédive est en faveur de la neutralité du Canal de Suez et qu'il serait disposé à vendre les 1,500 parts qu'il a dans le canal.

Une dépêche de Rome dit qu'en réponse à la demande d'intervention faite par la Porte aux puissances en vertu de l'article 8 du Traité de Paris, les puissances ont dit à la Turquie qu'elles étaient conformées à cet article du traité en essayant de négocier avec la Porte par l'intermédiaire de ses ambassadeurs et d'une conférence, et que par conséquent la demande de la Porte aujourd'hui n'a pas de raison d'être.

Ordre a été donné d'équiper le Thunderer, vaisseau de guerre anglais, pour une mission spéciale. Le Thunderer aura à son bord 345 officiers et marins.

Paris, 29. Le ministre Martel a joint aux magazines de la ville rapport de tous les journaux qui se sont portés à des attaques contre les gouvernements étrangers.

Rome, 29. Le Patriarche de Venise est mort.

FAITS DIVERS.

PREMIÈRE COMMUNION.—A St. Roch la cérémonie solennelle de la première communion aura lieu le 17 de mai.

CIMETIÈRE ST. CHARLES.—C'est demain que les familles qui ont des parents défunts momentanément dans le grand caveau du cimetière, doivent les faire inhumer. Il leur est prouvé à l'église St. Roch, avis spécial a été donné à ce sujet. Les familles ont été aussi priées de venir à restaurer les épitaphes qui sont en mauvais état.

NECROLOGIE.—M. Aylwin, N. P., demeurant Cap Saint, vient de mourir. Il était âgé de 60 ans. Le juge Thomas Cushing Aylwin est né en 1813. Il ne laisse que les amis.

POLICE.—La force de la police gouvernementale sera de 18 hommes. Le chef sera M. Emile Bureau avec un salaire de \$900 et le commissaire M. J. B. Amyot avec un salaire de \$1 200.

Six constables seront placés à Montréal. Deux resteront permanemment au Parlement et les autres constitueront la réserve.

REPARATION.—Samedi, des ouvriers étaient occupés à réparer le dégât causé à la façade l'Hôtel-de-Ville lors de l'émeute de vendredi soir.

DOMMAGES PAYÉS.—Le juge J. B. Aron a rendu jugement dans l'affaire de la poursuite du Dr. Falardreau contre deux constables. Le Dr. les poursuivait pour avoir été arrêté par eux sur la simple demande verbale d'une jeune femme dans la rue qui l'avait simplement indiqué du doigt et l'avait accusé d'assaut outrageant sur sa personne.

Le Dr. a été exonoré de l'accusation et en plus vient d'obtenir \$75 de dommages contre chacun des deux hommes de police qui l'ont arrêté.

ALARME DE FEU.—Samedi à 2.40 h. p. m. alarme à la boîte 8. Cheminée malade au No. 10, rue Hébert, chez M. Dyer.

Hier entre midi et une heure, les pompiers de la station No 1 furent appelés à éteindre une cheminée enflammée chez M. G. Pemberton, No. 24, rue Mont Car mel.

ENCAN AU "MOUNTAIN HILL HOUSE".—Cette vente se continuera demain, le 1er de mai. Tous les articles de la buvette, le coffre de sûreté et une grande quantité de vins et spiritueux en bouteilles seront mis à l'enchère.

Vente sans réserve, à 2 heures après midi.

COQUINS.—La semaine dernière, trois individus se faisant venir de Rochester, N. Y., arrivèrent ici et prirent des chambres dans un de nos hôtels où ils s'enregistrèrent sous les noms de Smith, Palmer et Jones, marchands de chevaux.

Peu après M. MacNider, courtier, rue St. Pierre, recevait leur visite. Ils présentèrent plusieurs chèques et traites de la Banque de Rochester, et les firent escompter.

de décider de fermer leurs ma...

CATASTROPHES.—On télégraphie de Mon...

Le feu était pris dans une grande mai...

Aussitôt la foule d'accourir au secours...

Une cheminée tomba sur un magasin...

Une escouade de citoyens se mit à l'ou...

En tout, on retira neuf cadavres. C'é...

John Livingstone, l'un des gardiens...

Wm. Ferguson, fabricant de boyaux...

Benjamin Harrison a eu les reins cas...

On a vu un homme sortir de l'usine à...

Il n'y avait que peu d'assurances sur...

Quelques-uns de nos imitateurs ont eu...

Rapport du Dr. J. Baker Edwards, profes...

Le 22.—Le dernier est le seul véritable...

Arrêtez cette Toux

ou elle amènera cette terrible maladie...

Arrêtez cette Toux

ou elle amènera cette terrible maladie...

Arrêtez cette Toux

ou elle amènera cette terrible maladie...

Arrêtez cette Toux

ou elle amènera cette terrible maladie...

Arrêtez cette Toux

ou elle amènera cette terrible maladie...

Arrêtez cette Toux

ou elle amènera cette terrible maladie...

Arrêtez cette Toux

ou elle amènera cette terrible maladie...

Saint Ambroise de la Jeune Lorette, le...

John Hearn et John McGinn.

Remue Financière et Commerciale

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL

Flour—Recettes 2,200 quarts.

Annances Nouvelles.

Succession de feu le Révérend

Assurance des Cultivateurs et des Bâtisse

CHEMIN DE FER

Blé à Barbe,

Blé ras,

Orge,

Avoine,

Graine de Mil,

Graine de Trèfle,

ETC., ETC.,

J.B. RENAUD & CIE

72 à 82, Rue St. Paul.

ARRÊTEZ CETTE TOUX

ou elle amènera cette terrible maladie...

ARRÊTEZ CETTE TOUX

ou elle amènera cette terrible maladie...

ARRÊTEZ CETTE TOUX

ou elle amènera cette terrible maladie...

ARRÊTEZ CETTE TOUX

ou elle amènera cette terrible maladie...

ARRÊTEZ CETTE TOUX

ou elle amènera cette terrible maladie...

ARRÊTEZ CETTE TOUX

A VENDRE.

16 VOLUMES du "JOURNAL POUR

AVIS.

BOUSSEAU & TREMBLAY,

Société l'Union St. Joseph de

AVIS.

Banque Stadacona

SOCIÉTÉ DE

Construction Mutuelle.

VENTE PAR ENCAN

MARDI, 1 MAI 1877.

VENTES A L'ENCAN

VENTES DU PRINTEMPS 1877.

VENTES A L'ENCAN

ACTE DE FAILLITE DE 1875

DAME MARIE LOUISE CLEMENTINE

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ANNONCES NOUVELLES.

FONDS DE BANQUEROUTE.

ENCAN DE FAILLITE

JEUDI, le 3 MAI 1877.

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

SOCIÉTÉ DE

Construction Mutuelle.

VENTE PAR ENCAN

MARDI, 1 MAI 1877.

VENTES A L'ENCAN

VENTES DU PRINTEMPS 1877.

VENTES A L'ENCAN

ACTE DE FAILLITE DE 1875

DAME MARIE LOUISE CLEMENTINE

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ENCAN DE FAILLITE

JEUDI, le 3 MAI 1877.

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

SOCIÉTÉ DE

Construction Mutuelle.

VENTE PAR ENCAN

MARDI, 1 MAI 1877.

VENTES A L'ENCAN

VENTES DU PRINTEMPS 1877.

VENTES A L'ENCAN

ACTE DE FAILLITE DE 1875

DAME MARIE LOUISE CLEMENTINE

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ACTE DE FAILLITE DE 1875

500 Douzaines de Chapeaux de Paille

POUR FEMMES ET ENFANTS.

3 CTS. LA PIECE.

FONDS DE BANQUEROUTE

L. N. HENAUULT,

1er MAI prochain

A UNE REDUCTION DE

10 A 40 PAR CENT.

F. SIMARD,

NOUVELLE MAISON de MARCHANDISES SÈCHES.

CONNOLLY & LATULIPPE,

LA CHAPELLE ET ST. JOSEPH,

NOUVEAUTES!!

75 Douzaines de Chapeaux de Satin,

500 Douz. de Chapeaux de Feutre,

Et 50 douzaines de Chapeaux de Feutre de

MARCHANDISES SÈCHES.

LE DÉPARTEMENT DES HAUTES FAITES

Z. PAQUET,

AVIS.

AVIS.

AVIS.

AVIS.

AVIS.

AVIS.

AVIS.

AVIS.

AVIS.

AVIS.

CHARBON ! CHARBON !

EGG AMERICOAIN, Anthracite de Galles, Charbon trié à la main, Charbon de Newcastle à maison, de Maryport à grille, de Newcastle à forge, à engin, d'Écosse, lère qualité, Maryport, De Carr, BRIQUES REFRACTAIRES, Verre à briques en barils, Mantoux de Chamblée, Réceptifs pour tuyaux de poêle. A vendre par Chas. Poston & Cie. Québec, 19 mars 1877.

BAZAR

A Saint Joseph de Lévis. Dans le cours de juillet prochain, aura lieu, à Saint Joseph de Lévis, au concours des Religieuses de Jésus-Marie, un bazar dont le produit sera employé à aider la construction d'une chapelle en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Les dames dont les noms suivent, informent respectueusement tous les amis du Sacré-Cœur, en quelque lieu qu'ils se trouvent, qu'elles seront heureuses de recevoir tout don, en argent ou en objets, pour venir en aide à une si bonne œuvre. Promesse faite par N. S. & la B. Marguerite Marie, en faveur des personnes dévotement à son Sacré-Cœur: "Je serai leur refuge assuré pendant la vie et à la mort." Les personnes qui désirent favori et cette œuvre, avant ou pendant le bazar, pourront s'adresser aux dames dont les noms suivent: Mesdames W. Charland, Sr., F. X. Marquis, E. Carrier, W. Charland, Jr., A. Marquis, C. Giguère, D. Boulanger, T. Boulanger, L. Mercier, W. Lamontagne, A. Bourget, O. Bourget, A. Bourget, F. X. Corvillat, F. Prévost, Murphy, Walsh et Power. Mesdames Marquis, Carrier et Mercier tiendront la table de rafraîchissements Québec, 21 mars 1877-g

BAZAR

Pour l'Œuvre du Patronage. Un BAZAR pour l'Œuvre du Patronage, s'ouvrira LUNDI, le 4 JUIN prochain, à l'École du Patronage, 50, rue St. George, faubourg St. Jean. Les dons de toute nature que les personnes charitables et les amis de cette excellente œuvre voudraient faire pour aider le Bazar, seront reçus avec reconnaissance par les Dames dont les noms suivent: Mesdames N. BALZARETTI, L. BILLOEAU, G. DECHÈRE, N. GEMMAIN, F. X. LANGEVIN, Madame N. Balzaretti tiendra la table des rafraîchissements. Québec, 16 mars 1877.

AVIS PUBLIC.

PLATRE À VENDRE. 2000 Quartes de Plâtre à Engrais. 500 de Plâtre de Paris à \$2.00 le quart. EDOUARD CAZEAU, Moulin à Plâtre, No. 78, rue St. Paul. Québec, 5 mars 1877-3m36

JAMBONS !

PAQUES.

LARD FRAIS FUMÉ.

JAMBONS, EPAULES, ROLL BACON, ETC., ETC.

Qualité Supérieure

BAS PRIX.

J. B. REAUD & CIE., 72 à 82, Rue St. Paul. Québec, 21 mars 1877.

RENAUD & CIE.

HUILE DE CHARBON.

HUILE DE CHARBON

Bas Prix du Marché.

VITRES

Falence, Porcelaine, Verreries, Lampes, Objets de fantaisie, Argenterie, etc., etc.

RENAUD & CIE., 34, rue St. Paul. Ed. Dolbec, Gérant. Québec, 14 mars 1877.

TERMINATOR AND MICE KILLING INSECTS.

On pense que Noël en s'embarquant dans l'Arche à d'prendre avec lui une provision d'exterminateur de Parson, qu'il a passé six semaines sur l'eau et qu'il n'avait pas de rat dans l'Arche. Québec, 4 avril 1877.

ROMANCES ET MUSIQUE NOUVELLE

Paucres Amoureux \$0.50, Célébrons le Seigneur 50, Pour endormir l'enfant 80, Rose, souvenirs-tol 1.00, Le Rossignol 85, Naples... 75, Dites-lui que je l'aime 50, Opélie, val... 1.00, Il est parti 40, Valse des Feuilles 75, L'œuvre Franc 50, Ce que j'aime 40, Ça fait peu aux oiseaux 60, Le jour où Sylvain m'a parlé 60, O Souvenir 85, Premier amour 80, Désillusion 40, Venant d'être reçu, un grand assortiment de ces jolies chansons, à vendre par R. MORGAN, 28, rue la Fabrique, Québec, 5 avril 1877.

AVOINE ET FLEUR.

Les soussignés informent leurs pratiques et le public en général, qu'ils ont en mains 1000 minots de belle avoine. Aussi: Fleur de toutes sortes, tels que Forte à Boulanger, 8 ring Extra, Fine et Middling de premier choix, Fleur en poche de différentes qualités, Son, Blé d'Inde, Pain de Blé de couleur blanche et jaune, Baldaouin en sautoir, Pois blanc cuisant. Le tout à vendre à des prix réduits. Une visite est sollicitée. ROUSSEAU & TREMBLAY, No. 110, rue St. Paul, Basse-Ville. Québec, 21 mars 1877.

CONTINUATION DE LA VENTE SPECIALE

STOCK DE BANQUEROUTE

W. C. WALKER, MONTREAL.

A l'enseigne de la Feuille d'Érable.

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques, qu'ils ont les Coton, Indiennes, Alaines, Et. Es à Robes, Broderies, Draps et Tweeds déjà annoncés, ils viennent de recevoir du même fonds de banqueroute, UNE CAISSE de SOIERIES BAYÈNES, Valant 90 cents qu'ils vendront à 45 cents, et UNE CAISSE de GANTS de KID JOUVIN à 2 boutons, valant \$1.35 pour 75 cents. NOUVEAUX GILETS ET CHAPEAUX Pour le printemps. DE PLUS: Un grand lot de coupons de lawn, toile fine et de jacquet qui seront offerts à moitié prix. Assés: Dentelles, Fleurs, Point de Bruxelles, Méribos blanc, Alpacas blanc, Gants, Bas, etc., pour la toilette des enfants de la Première Communion. ROBES, GILETS ET CHAPEAUX. Faits sur commande par une modiste d'expérience. BRUNET & LAURENT. Québec, 15 mars 1877.

Le Dompteur de la Douleur.

Le Roi des Tue-Douleurs.

"THE SHAKER" EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

SIROP CURATIF DU DR. H. M. WHITE.

EXTRAIT DE RACINES

TEINTURERIE FRANÇAISE. MAISON BERNARD, No. 248, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN, No. 248 QUÉBEC.

Teinture en toutes couleurs sur Etouffes, Soie, Laine et Laine Mélangée, Coton, redonnant aux étoffes le brillant et l'éclat du neuf. PROCÉDÉ SPÉCIAL POUR TEINTURE NOIRE des vêtements de Dames et Messieurs sans être déformés ni retrécis. NETTOYAGE des vêtements de Messieurs et Dames sans les déformer ni les rétrécir et redonnant aux couleurs ternies leur couleur primitive sans les décolorer. La seule maison au Canada possédant les machines pour nettoyer les robes de soie toutes faites et sans les mouiller. Tout travail sortant de mon atelier est garanti. Etant teinturier-chimiste, je m'engage à teindre sur échantillon toutes sortes de couleurs sur n'importe quel tissu. La rapidité avec laquelle je me suis acquis une brillante clientèle ici, et dans un si court espace, prouve au public mes capacités dans ce genre de travail. Pour la facilité des personnes de St. Roch, je leur fais savoir qu'au mois de mai prochain, je dois ouvrir un magasin dans la rue St. Joseph, No. 295. PROPRIÉTAIRE: BERNARD. Québec, 13 février 1877-3m

COMPAGNIE D'ASSURANCE STADACONA

Contre le Feu et sur la Vie.

BUREAU PRINCIPAL - - - QUÉBEC.

Résultat Financier de 14 mois d'affaires expirés le 31 Décembre 1875:

Table with 2 columns: Description and Amount. Capital autorisé \$5,000,000, Capital souscrit 2,300,000, Capital payé 200,000, Dépôt au Gouvernement (Feu) 50,000, Dépôt au Gouvernement (Vie) 50,000, Revenu Total des Primes et Intérêts contre le Feu \$228,775, Total des Pertes 68,528, Fonds d'Amortissement \$194,718, Argent en mains et Dépôts 49,198, Autres Valeurs 49,888, Total des Valeurs \$298,794.

Cette Compagnie s'est fondée elle-même, et possède 11 Succursales et 207 Agences dans le Dominion. GEO. J. PYKE, GERANT GENERAL. Québec, 8 avril 1876.

IMMENSE REDUCTION.

Non pas pour induire le public, mais pour leur prouver que l'on peut acheter des Marchandises Sèches, à meilleur marché que tout autre poste de Québec. Vous trouverez au magasin de F. X. LEPAGE, un immense lot de mar. handises sèches provenant d'un fonds de banqueroute d'une des plus grande maisons de Montréal. DÉPARTEMENT DES COTONNADES. 1000 Pièces de Shirting valant 14c pour 10c, 800 " " " 124 " 74, 300 " Coton jaune 11 " 7, 600 " " 13 " 10, 500 " " 71 " 5, 50 " Coton onaté 134 " 10, 150 " Indiennes " 11 " 8, 150 " " 15 " 10, 50 " Win ey " 25 " 15, 50 " " 10 " 10, 3.0 " Tweeds Canadien, Anglais. Essais à une grande réduction. Alpacas noir depuis 124 à 6c. Assortiment de deuil des plus complets. Draps et Casimirs noir de toute qualité et à tout prix. Tapis, Tapiserie, Laine de tout prix. Soie noire de tout prix et beaucoup d'autres effets dont l'énumération serait trop longue.

F. X. LEPAGE, 53, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 30 janvier 1877.

ONÉSIME GOULET

Quincaillerie et Ferronnerie. A l'enseigne du Soufflet No. 234, Rue St. Joseph, ST. ROCH. Une Visite est Respectueusement Sollicitée. Québec, 12 décembre, 1876.

Reçu par l'Intercolonial.

30 TONNES SIROP EXTRA DES BARBARADES

E. J. Dubeau. Québec, 5 février 1877.

REÇU:

UN CHAR de Fleur Préparée et de Bis-cuite de Vina & Féris. E. J. Dubeau. Québec, 5 février 1877.

A VENDRE.

RAISINS LAYERS, DEUX AT, DEUX COUBONNES, DE VALENCE, FRAS, VIEUX. E. J. Dubeau. Québec, 5 février 1877.

Importateurs et Marchands

De papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre; Enfin de toute sorte de Papeteries. Le tout sera vendu au plus BAS PRIX soit en gros, soit en détail. TAPISSERIES, en gros seulement. J. & W. REID. Québec, 21 mars 1877.

Tableau indiquant l'heure du Départ des Malles.

Table with 3 columns: Direction, Time, and Location. Includes destinations like Ottawa, Québec, Montréal, and various local routes.

PHARMACIE CENTRAL

120 et 122, rue St. Joseph, J. J. VELDON, Chimiste et Droguiste. PROPRIÉTAIRE. Le public est respectueusement prié de visiter cet établissement de première classe, lequel mérite tout son patronage. Les pratiques sont servies seulement par des hommes d'une longue expérience et dans cette branche de commerce. Les ordonnances du médecin et les recettes domestiques sont préparées avec un soin minutieux, et les éléments chimiques dont on se sert sont très purs. La Pharmacie est ouverte à toute heure de la nuit et le Dimanche. ARTICLES DE PREMIÈRE CLASSE. Québec, 10 novembre 1876.

A VENDRE

Feuillard du Canada, Ferblanc, Coke et Charbon de Bois, Fer Galvanisé en Feuilles, Vitres. Maestri et Blanc de Corne, Huile de Lin et Pérénaline, Plomb en Feuilles et Saumon Antimoine et Métal Babbot Étain en Lingots, Fer Écosse, Anglais, etc. Feuilles à Bouillottes, Rivets, Acier en Barres, à Sligh, à Ferrer et à Ressorts, Acier à Reseaux, Enclumes, Vis et Soufflets, Blanc et Rouge de Plomb. C. & W. WURTELE, 98, rue St. Pierre et Dathousie, Québec, 7 octobre 1876.

RESTAURANT POULIN

Le soussigné, tout en remerciant le public en général et ses amis en particulier de l'encouragement qu'il a reçu depuis l'ouverture de son nouveau restaurant, croit devoir annoncer qu'il vient de faire des améliorations à son établissement. Plusieurs salons sont ouverts aux amateurs d'huîtres. Les liqueurs demandées sont de premier choix. Un salon spécial est réservé aux dames qui désirent manger des huîtres. Consignations d'huîtres fraîches reçues tous les jours. ALPHONSE POULIN, Restaurant, 111, rue St. Jean, près la Porte. Québec, 7 septembre 1876.

L'Elephant de Clarke.

ROULEAUX DE COTON À SIX BRINS. Les Compagnies suivantes de Moulins à Coudre recommandent à leurs pratiques et au public de faire usage du Fil Blanc sur Fuseaux Noirs et Fil Noir sur Fuseaux Blancs, d'après leurs témoignages donnés scrupuleusement, ces produits sont satisfaites et déclarent que ce Fil est très bon pour les Moulins à Coudre. WHEEL & WILSON, MOULIN SINGER, MOULIN HOWE, MOULIN RAYMOND, MOULIN WILLIAMS. AUX DAMES—Du Fil d'une qualité supérieure étant nécessaire pour bien coudre avec un Moulin à Coudre, nous attirons votre attention sur ce qui est dit plus haut. On peut se procurer un assortiment complet de première classe aux Magasins de Nouveautés et aux Dépôts de Moulins à Coudre. WALTER WILSON & Co., Seuls Agents, Montréal. 29 mai 1876.

INSURANCE COMPANY MONTREAL

ALEX. W. O'GILVIE, W.P.P., Président. RÉSILIER, Vice-Président. Risques d'Incendie pris à des Taux Adéquats. Compagnie Assurance Agricole DU CANADA. AVANTAGES OFFERTS. Elle n'a rien de plus sûr, prendre des risques ailleurs que sur les formes et les résidences rurales. Elle paie toutes les pertes causées par la foudre, que le feu prenne ou non. Elle prend des risques sur le Bassin pour les cas de mort causés par la foudre, que ce soit dans les bâtiments ou sur la propriété de l'Assuré. INDES OCCIDENTALES. Lettres, etc., payées d'avance, vote de New-York, sont expédiés tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées à... Pour la Havane et les Indes Occidentales, vote de la Havane, à New-York, tous les jours, à... d'où les malles sont expédiées chaque jour... Pour les Indes Occidentales et le Brésil, à New York, à... d'où les malles sont expédiées le 23 de chaque mois... GRANDE-BRETAGNE. Par la ligne canadienne, samedi (s), à... 6.00 Par les vap. de la ligne Cunard via N. Y., tous les lundis... 3.00 (a) — Sacs des malles, par les chars, ouverte jusqu'à... 4.00 P. M. (b) — Sacs des malles, par les chars, ouverte jusqu'à... 6.30 A. M. (c) — Sac Supplémentaire, à... 6.30 A. M. Les lettres enregistrées doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque malle. Les boîtes aux lettres sur la rue seront visitées à 8.30 h. a. m., 10.00 h. a. m., 3.30 p. m., et 5.30 p. m. Distribution par les postillons à 8.30 a. m., 10.30 a. m., et 2.30 p. m. J. B. PRUNEAU, Maître de Poste, Québec, 12 janvier 1877.

VIN DE LA CHARITE

Le vin de la Charité est un vin de France, d'une qualité supérieure, et d'un goût agréable. Il est recommandé par les médecins pour les personnes souffrant de faiblesse, de maladie, de vieillesse, etc. Il est vendu par les pharmaciens et les épiciers.

PAPIER WLINSJI

Viagrandes de succès attestent l'efficacité de ce médicament pour combattre les maladies de la vessie, de la prostate, de la vessie, etc. Il est recommandé par les médecins et les pharmaciens.

LES OVULES SUÉDOIS

Ces ovules sont recommandés pour les personnes souffrant de faiblesse, de maladie, de vieillesse, etc. Ils sont vendus par les pharmaciens et les épiciers.

MÉDICAMENTS NOUVEAUX DE H. MAYAUD, PHARMACIEN

Étude Kellier, 98, à Paris. PILULES FÉTO-MANGANIQUES ET D'EXTRAIT DE QUINQUINA. Ces pilules sont solubles et très facilement absorbées par le sang. Elles sont recommandées pour les personnes souffrant de faiblesse, de maladie, de vieillesse, etc.

Papier Rigolot

ou Montard en Famille POUR SINAPISMES. Cette nouvelle forme de sinapisme, propre, commode, d'une action sûre et certaine, a été adoptée par les hôpitaux de Paris, par le ministère de la guerre, dans le service des ambulances et hôpitaux militaires, et, après dix ans d'expérience en mer, par le conseil de santé de la marine française. A l'étranger, le Papier Rigolot a également fait son chemin, l'assurant anglaise en a prescrit l'usage à bord des navires de l'Etat, plusieurs hôpitaux civils de Londres l'ont adopté à l'exclusion de tous les autres, les hôpitaux de Vienne (Autriche) ont imité ceux de Londres, enfin l'hôpital général de Constantinople a suivi l'exemple des hôpitaux que nous venons d'énumérer. Ce fait est une démonstration irrécusable de la qualité de ce nouveau produit. Se méfier des contrefaçons et exiger la signature Rigolot. PARIS 24, Avenue Victoria — PARIS et dans toutes les Pharmacies de l'étranger. Agents: A. DELAU, Montréal. Dépôts à Québec chez M. McLeod et J. B. Martel.

SCROFUL, RACHITISME, PHTHISIE

ANÉMIE, CHLOROSE. 100 Drogues, 3 fr. d'Extrait. DE FOIE DE MORUE. (Huile) Si dégoût, n'envoie. Demander le prospectus. Dépôt à Paris, ph. de l'Europe, 81, Rue d'Amsterdam, 38. A MONTREAL: LAFITTE et NAILON, 218, rue Notre-Dame. Et chez les principaux pharmaciens de Canada. Dépôts à Québec chez M. McLeod et J. B. Martel. Agents pour le gros: A. Dolan, Montréal.

LA CIE. d'Assurance du Canada

Contre les Accidents. C'est la seule Compagnie Canadienne qui assure pour les Accidents et qui donne un Bonus décerné aux porteurs de Police. Cette Compagnie ne prend pas de risques sur la vie, pour l'incendie, ou d'autres variétés de risques. Elle ne s'occupe que d'Assurances pour les Accidents seulement; elle peut donc transférer des affaires avec les conditions les plus favorables et sur des bases solides.

LA COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle du Connecticut SUR LA VIE

DE HARTFORD, CONN. ORGANISÉE EN 1846. Actif, au 1er janvier 1876... \$13,494,650.97 Surplus... 4,094,851.92 Augmentation de l'Actif... 5,950,955.93

ÉTOUPE.

10 TONNES de qualité supérieure et triée à la machine, à vendre à bon marché. J. & W. REID, Québec, 12 janvier 1877.